

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Décembre

## LE BUDGET AU SÉNAT

Le Sénat a le plus vif désir de voir le budget voté avant le 1<sup>er</sup> janvier. Il y mettra toute la bonne volonté possible; mais encore faut-il que le budget lui arrive en temps utile. Or, chaque jour augmente les craintes qu'il éprouve que la loi de finances ne lui arrive trop tard. Faisons un calcul, en effet.

Le dépôt du budget opéré au Sénat, avant que ne s'ouvre la discussion il faut cinq jours (pour compléter l'impression du rapport général et sa distribution). Or, la Chambre ayant encore à discuter la marine, la guerre, les finances, sans compter les invalides de la marine, les monnaies et quelques chapitres réservés, plus le budget des recettes — et je suppose, peut-être un peu gratuitement, qu'elle aura la sagesse d'ajourner jusqu'après ce dernier les sept interpellations qu'elle a inscrites avant — la Chambre n'aura point fini sa tâche à la fin de cette semaine. Admettons qu'elle opère ce tour de force.

Le dernier jour de cette semaine est le dimanche 20 décembre. Admettons que le budget soit apporté au Sénat la veille, le 19 au soir. La discussion, devant s'ouvrir cinq jours après, commencerait le 24, veille de Noël. Elle s'interromprait le lendemain 25, jour de Noël. Voulez-vous qu'elle reprenne le lendemain 26 ? Soit. Le 27 est un dimanche, nouvelle interruption. Il resterait le 28, le 29, et le 30. Soit, en tout, cinq jours de travail. Voulez-vous deux séances par jour, en supposant aux jeunes du Luxembourg, plus de courage qu'aux vieux du Palais-Bourbon ? Va pour dix séances. Mais cela suppose que le budget ne subira, au Sénat, aucune retouche; et, pourtant, étant donnés les amendements acceptés par la Chambre et les entorses subies par l'équilibre du budget, il est bien difficile d'admettre qu'aucune modification ne sera

apportée au projet de la Chambre, auquel cas il devrait retourner au Palais-Bourbon : c'est l'échec définitif.

Prenons bien garde. Le Sénat, je le répète, a le plus vif désir d'aboutir, d'éviter les douzièmes provisoires, et il y mettra la meilleure volonté; mais le sentiment de son devoir, qui domine toutes les autres considérations, ne lui permettra pas de laisser tomber ses droits financiers dans l'oubli. Le moment serait mal choisi. C'est alors que ses droits sont inconstitutionnellement niés qu'il faut les affirmer, au contraire. On peut donc être certain que le Sénat, qui, encore une fois, mettra le plus grand empressement à voter le budget avant le 1<sup>er</sup> janvier, si c'est possible, s'y refusera si on ne lui laisse pas le temps nécessaire.

Il ne se laissera pas arrêter par les conséquences, parfaitement prévues, que l'esprit de parti tirera de ce refus, s'il vient à se produire : « Voyez-vous, s'écriera-t-on, le Sénat empêche le système de fonctionner ! » Je voudrais bien savoir quel est le parti à prendre qui serait à l'abri des critiques ? Prenons l'hypothèse contraire. Supposons que le Sénat fasse son budget en cinq jours — un jour de moins que n'en mit le bon Dieu à créer le monde — vous imaginez-vous que ses ennemis resteraient bouche close ? Je les entends d'ici : « Il sent lui-même son inutilité; il se contente d'un semblant de contrôle ! » Voilà, choisissez entre les deux ironies. Du reste, le piège est dressé et son effet escompté d'avance.

Il n'y a donc qu'une chose à faire, son devoir, c'est-à-dire exercer son droit constitutionnel; quant aux responsabilités, le Sénat saura bien les reporter sur la tête de ceux qui les auront encourues.

BERNARD LAVERGNE.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 décembre

Le budget de la Marine

On reprend la discussion générale du budget de la marine.

— Bien sûr, mais on a aussi ses betides affaires... le glient peut attendre... D'ailleurs le mon bremier gommis est là pour rébondre ! repartit le faux Juif tout en continuant de descendre l'escalier...

Sur une porte à l'entresol on lisait : *Achat de reconnaissances du Mont-de-Piété, Prêts sur titres... Vente, échange, achat d'or, d'argent, de matières précieuses...* C'était là que se tenait l'office de M. Salomon.

A son entrée dans la petite salle basse, qui précédait le bureau de M. Salomon, il y eut un cri général parmi tous les clients...

— A moi, à moi, monsieur Salomon, j'en ai pour une minute seulement, disait l'un...

— Un prêt sur une reconnaissance ? disait un autre...

— Votre commis refuse de m'acheter ces superbes boucles d'oreille, criait un troisième...

— J'attends depuis une heure m'sieu Salomon...

— Et moi depuis trois répliquait un nouvel impatient...

— Quand vous aurez fini de bleugler tous à la fois, cria un grand gaillard en écartant le flot pressé des clients... Vous allez finir par étouffer le papa Salomon...

— Tiens, c'est m'ossieu Budaille... fit le prêteur en reconnaissant l'habitué du *Salon des Ministres*. Vous ayez à me parler...

— Sans doute, père Salomon...

— Ça se drouve bien, moi aussi !...

— Tout de suite alors... dit Budaille en faisant mine de le suivre...

Mais il fut arrêté par un tolle général.

— Chacun son tour... chacun son tour, lui cria-t-on

M. Pelletan prend la parole et annonce qu'il va faire entendre de nouveau devant la Chambre le réquisitoire contre la marine, qu'elle a déjà entendu tant de fois depuis vingt ans.

M. Pelletan dénonce l'abus de comptabilité de l'administration de la marine, qui s'encombre de paperasses inutiles, et cette comptabilité est combinée de telle façon, sur des bases tellement fictives, qu'il est absolument impossible à aucun moment de se rendre compte de l'état des approvisionnements de la marine.

Il examine la question de construction des navires. Il fait l'énumération des accidents qui se sont produits dans les deux premiers mois du ministère actuel.

Dans deux mois, douze accidents se sont produits, faisant plus de vingt victimes.

Voilà le calendrier de la marine. Il désigne ses actes par des accidents. (Mouvements prolongés).

Le navire moderne, c'est celui de la Chine; le navire en bois, c'est celui de la France.

M. Pelletan se livre à une attaque extrêmement violente contre l'amiral Duperré qu'il accuse de n'avoir pas fait son devoir pendant la guerre de 1870, alors que l'armée de mer donnait l'exemple de tous les dévouements.

En terminant, M. Pelletan fait appel au patriotisme du Parlement pour empêcher le renouvellement des désastres de 1870.

Séance du 15 décembre

On reprend la discussion du budget de la marine.

M. Abel présente des observations sur les constructions neuves et sur le service des approvisionnements.

M. de Kerjégu, rapporteur, proteste contre certaines critiques de M. Pelletan; il reconnaît cependant qu'il y a beaucoup à faire et il est convaincu que le gouvernement est prêt à remédier aux déficiences de notre marine et saura soumettre au Parlement les propositions que comporte la situation.

M. Lockroy fait observer que la commission du budget recommande des réformes qu'il s'efforce d'accomplir quand il était ministre de la marine.

M. l'amiral Besnard qui lui succède à la tribune couvre d'abord l'amiral Duperré. L'orateur se demande s'il est permis de traîner dans la boue un officier général qui ne peut pas répondre.

Le ministre expose la conduite de l'amiral Duperré pendant la guerre, qui fut approuvée jadis par un vote de la Chambre que M. Pelletan ne peut pas ignorer; il ajoute que l'amiral Duperré fut jugé aussi par ses pairs, tout aussi bons juges que M. Pelletan, qui approuvèrent sa conduite et s'honorèrent de son amitié.

de toutes parts...

— C'est bon, c'est bon... ne vous fâchez pas, j'attendrai comme les camarades...

Pendant ce colloque, M. Salomon était entré dans son cabinet dont son « bremier gommis » défendait énergiquement la porte, veillant avec soin à ne laisser entrer les clients que chacun à leur tour.

Il n'en restait plus que deux dans la petite salle lorsque le commis dit :

— M. Budaille, c'est à vous...

Celui-ci regarda la personne qui devait passer après lui, une femme pauvrement vêtue, dissimulant sous son tablier un paquet de hardes dont elle espérait sans doute retirer quelques sous...

— Si vous voulez prendre mon tour, la petite mère libre à vous, fit Budaille... je crains d'être un peu long avec le père Salomon...

La pauvre femme ne se le fit pas répéter, et profita de la permission... Presque aussitôt elle ressortit du cabinet, portant toujours son paquet, mais les yeux gonflés de larmes...

— Butaille ! Butaille ! cria l'usurier.

— Présent, papa Salomon répondit celui-ci...

Enfoui dans un énorme fauteuil, le chapeau toujours sur la tête, le soi-disant Salomon se tenait devant une table sur laquelle était posée une lampe dont un réflecteur envoyait toute la clarté sur le visiteur tandis qu'elle laissait l'usurier entièrement dans l'ombre.

— La santé est bonne, père Salomon ? demanda Budaille...

— Très bonne... N'empêche que je suis très mécontent de toi...

— Et pourquoi ? papa Salomon...

Les explications de M. Besnard sont fort applaudies.

Le ministre aborde la partie technique du budget de la marine et s'efforce de réfuter les critiques qui ont été faites.

M. Pelletan succède à l'amiral Besnard. Dans une courte réplique il précise ses critiques.

La discussion est close. On passe au vote des chapitres.

## INFORMATIONS

### M Félix Faure en Russie

Londres, 15 décembre.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Daily Telegraph* :

L'ambassadeur de France a arrêté, dans l'entrevue qu'il a eue avec le tzar, au palais de Tsarkoïe-Selo, les détails du voyage de M. Félix Faure en Russie.

Le président de la République sera l'hôte du tzar, et des appartements seront mis à sa disposition dans le Palais-d'Hiver.

### Les douzièmes provisoires

On confirme que le budget ne pouvant être voté à temps utile, un projet de douzièmes provisoires sera déposé à la fin de la semaine.

### Les vacances parlementaires

Il est probable que les vacances parlementaires commenceront le 23 décembre, après le vote par la Chambre des derniers budgets de dépenses.

### L'Ambassade de Londres

Bien que M. de Courcel ait annoncé depuis longtemps son intention de prendre sa retraite à la fin de cette année, l'information du *Morning Post* est néanmoins prématurée; nous croyons savoir, en effet, que M. le baron de Courcel retournera encore à Londres.

### Le Successeur de M. Rousseau

On assure que c'est M. le Myre de Villers qui serait désigné pour aller remplacer M. Rousseau comme gouverneur de l'Indo-Chine.

On croit qu'il ne sera pas choisi parmi les personnalités politiques.

Le nouveau gouverneur ne partirait que dans six mois.

### L'arrestation de M. Baihaut

Une action civile a été engagée par M. Bai-

— Mon garçon avec tes imbrudences tu nous fera goffrer, tout simplement. un jour ou l'autre...

— Comment ça...

— Tu m'envoie des glients qui sont pas gatholiques...

— Qu'est-ce que ça peut vous faire, puisque vous êtes Juif...

— Tu ricanes... t'as dort...

— Voulez-vous parler de mon ami Flammèche, qui voulait se défaire d'un bracelet dont il n'avait pas l'emploi.

— Brécicément... ton ami Flammèche est venu me broboser un bettl pracelet qu'un pijoutier du boulevard des Italiens a prouvé en moins dans son étalage... C'est du recel, ça mon garçon ?

— Du recel... laissez-moi rire papa Salomon...

— Abbrenez, m'ossieu Bataille que je suis un honnête gommerçant... fit le père Salomon, froissé dans son amour-propre...

Budaille se contenta de hausser les épaules.

— Alors vous ne l'avez pas acheté, ce bedit pracelet ?

— Mais si...

— Ah ! tant mieux...

— Bourquoi tant mieux...

— Parce que je venais toncher ma bedide gommision...

Le père Salomon ponna un soupir à fendre l'âme.

— Da bedide gommision... Ah ! ben, elle est loin ta bedide gommision...

— Qu'est-ce à dire... ?

— Bour blusieurs raisons... D'abord ce maudit achat m'a causé trop d'inquiétude... ensuite j'ai payé le pracelet un prix fou... et enfin je ne pourrai m'en défaire avant longtemps si je ne veux pas m'oxboser à

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 18

## LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

VII

Barnett et Son, Company Limited.

Avec la dextérité d'un acteur, il mit sur ses cheveux une perruque à longs cheveux gris tombant sur le collet de sa redingote, et, au moyen d'une estompe, se grima le visage, qu'une paire de lunettes à verres teintés acheva de rendre méconnaissable...

Ainsi transformé, sir Barnett jeta un dernier coup d'œil à la glace, se coiffa d'un chapeau de soie dont la teinte rouge témoignait du long service, et, satisfait, ouvrit prestement une porte faisant face à celle par laquelle nous l'avons vu entrer, et se trouva dans l'escalier mal éclairé d'une vieille maison de la rue Godot-de-Mauroy...

Il avait descendu quelques marches, quand la concierge le croisa dans l'escalier...

— Comment, vous étiez donc chez vous, monsieur Salomon, dit-elle... je ne vous avais pas vu rentrer...

— Par la ponne raison que je ne suis pas sorti... Ma chère tème.

— Vous avez un tas de monde qui vous réclame à votre office.

haut, au sujet du paiement des 891,000 francs qui lui sont réclamés par l'Etat.

Par l'intermédiaire de M. Pourquery de Boisserin, son avocat, M. Balhaut a demandé au président du tribunal civil l'introduction d'un référé pour trancher la difficulté, en attendant les débats au fond.

La date de ce référé est fixée au 17 décembre prochain; l'affaire viendra devant la première chambre.

**La nationalité des Fonctionnaires**

M. de Mahy vient de saisir la Chambre d'une proposition de loi relative à la nationalité des fonctionnaires.

Le député de la Réunion fait observer que dans toutes nos colonies, sauf le Sénégal, Saint-Pierre-Miquelon et Tahiti, aucune condition de natalité n'est exigée des membres du Conseil privé.

D'autre part, en France même, des étrangers ont fait partie de grandes Compagnies subventionnées ou garanties par l'Etat; le service de certains cultes est, dans certains endroits, entre les mains d'étrangers; et les employés des lignes télégraphiques sous-marines sont presque tous étrangers.

Aussi M. de Mahy demande-t-il que nul ne soit admis comme fonctionnaire s'il n'est né citoyen ou sujet français.

**La Banque de France**

MM. Méline, président du conseil, et Georges Cochery, ministre des finances, ont été entendus hier par la Commission de la Chambre qui examine le projet de loi relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Méline s'est expliqué sur la question du crédit agricole. Il a déclaré que depuis longtemps il était favorable à l'organisation du crédit agricole au moyen d'une banque centrale ou de banques régionales, qui vivraient en dehors de la Banque de France.

On mettrait à la disposition de ces banques, suivant une motion faite par divers membres de la Commission et acceptée par le gouvernement, tout ou partie de la nouvelle avance de quarante millions qui doit être faite par la Banque de France à l'Etat et tout ou partie de la redevance annuelle que l'Etat doit recevoir de la Banque.

Toutefois le gouvernement, qui est entièrement acquis à un projet d'organisation du crédit agricole, ne peut, dès à présent, déclarer s'il pourra déposer ce projet avant le vote du Parlement sur le projet relatif à la Banque de France; l'organisation du crédit agricole comporte, en effet, l'ouverture de pourparlers dont on ne peut actuellement prévoir la durée.

M. Cochery, ministre des Finances, s'est ensuite expliqué sur les diverses dispositions du projet, et notamment sur la question des trésoreries.

Le Ministre des Finances est opposé à la suppression des trésoriers-payeurs généraux et à leur remplacement par les services de la Banque de France.

Plusieurs membres de la Commission ont demandé qu'un minimum fût fixé pour la redevance annuelle que la Banque doit payer à l'Etat.

M. Cochery a déclaré qu'il négocierait à ce sujet avec la Banque. Il a accepté également une proposition d'après laquelle le privilège dont la durée est fixée à vingt-trois ans par le projet, pourrait être dénoncé au bout de quinze ans par une loi.

La Commission commencera demain la discussion des articles et nommera probablement vendredi son rapporteur.

**Inquiétudes Britanniques**

Londres, 16 décembre.

L'Observer de ce matin essaie d'établir que la marine française n'a pas la valeur qu'on se plaît à lui attribuer.

La Saturday Review, estime que la nouvelle la plus importante de la semaine est la proposition Lockroy et pense que le projet gouvernemental se rapprochera sensiblement du chiffre de 200 millions, demandé par M. Lockroy.

La Saturday Review espère en conséquence que l'amirauté anglaise augmentera de nouveaux équipages et son matériel. Il se peut que l'amirauté britannique ait résolu d'augmenter le nombre de ses équipages, mais ce serait une erreur complète de penser que cette augmentation, réclamée depuis longtemps par Lord Charles Beresford, soit une réponse aux crédits français.

Aussitôt la nouvelle connue en Angleterre des crédits demandés pour la marine française, les journaux ont publié un projet de réorganisation complète de l'armée anglaise, qui sera soumis aux Chambres à la rentrée.

On a essayé de démentir la nouvelle, mais la Saint James Gazette en garantit l'exactitude; le Daily Telegraph déclare que les cercles militaires en sont convaincus.

Les News of the World de ce matin disent qu'il est certain que l'armée sera considérablement augmentée.

L'Army and Navy Gazette déclare que ces augmentations sont indispensables.

Le Spectator espère qu'elle seront bientôt un fait accompli et dit que ce sera folie de s'y opposer.

**Un attentat à Sofia**

Du Memorial Diplomatique :

Les journaux bulgares ont passé sous silence un incident très grave qui a eu lieu ces jours-ci à Sofia.

On a lancé une bombe de dynamite contre le palais du président du conseil. Plusieurs personnes ont été arrêtées, mais l'enquête n'a donné aucun résultat.

**L'insurrection cubaine**

Washington, 15 décembre.

Le sénateur Gall dépose trois résolutions : la première demande à la commission des relations étrangères de faire une enquête et un rapport sur le point de savoir si Maceo a été tué dans un guet-apens; la seconde réclame la mise en liberté de tous les Américains détenus au bagne espagnol de Ceuta; la troisième réclame au ministre des affaires étrangères la liste des Américains emprisonnés dans la colonie espagnole et les détails sur le procès de chacun d'eux.

Ces trois résolutions ont été renvoyées à la commission des relations étrangères.

La presse américaine publie sans cesse des récits d'actes de cruautés commis par les Espagnols.

\* \*

Madrid, 16 décembre.

Suivant une dépêche officielle de la Havane, dans la province de Santa-Clara plusieurs rencontres ont eu lieu à l'avantage des Espagnols qui ont eu vingt-et-un blessés.

Les insurgés ont en trente morts.

**L'Abdication de Don Carlos**

Madrid, 16 décembre.

L'Imparcial publie une dépêche de Rome, attribuant à don Carlos l'intention d'abdiquer en faveur de son fils don Jaime.

**La question d'Orient**

On télégraphie de Vienne :

M. de Nélidof, ambassadeur de Russie à Constantinople, a eu, avant son départ, un entretien d'une demi-heure avec le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Le comte Kappisf, ambassadeur de Russie à Vienne, était présent.

Le Tagblatt dit, à propos de la conférence qui a eu lieu entre MM. de Nélidof et Goluchowski, que le plan préparé par la France pour les réformes en Turquie a trouvé un appui à Constantinople, et une action au sujet des réformes financières peut être considérée avec certitude comme prochaine.

**Tirages d'obligations**

Un tirage d'obligations de la ville de Paris 1865 a eu lieu mardi. Le numéro 589.015 gagne 150.000 francs; le numéro 633 986 gagne 100.000 francs.

**Mort du cardinal Boyer**

S. E. le cardinal Boyer, archevêque de Bourges est mort hier, mercredi, à 3 heures du soir. Il était âgé de 66 ans.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Elections sénatoriales**

Le collège électoral du département du Lot, pour l'élection de trois sénateurs, se réunira à l'hôtel de la Préfecture, le dimanche 3 janvier 1897, dans la salle des Maréchaux.

Le 1<sup>er</sup> tour de scrutin aura lieu à 8 h. du matin; il sera clos à midi.

Le 2<sup>e</sup> tour à 2 h., et fermé à 5 h.

Le 3<sup>e</sup> tour, s'il y a lieu d'y procéder, à 7 h. du soir, et fermé à 10 h.

**Mines**

Par arrêté du 3 décembre 1896, M. Chipart, élève ingénieur des Mines, hors concours, nommé ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe, pour prendre rang à dater du 16 décembre 1896, a été chargé du service du sous-arrondissement minéralogique de Rodez, en remplacement de M. Colin de Verdière, appelé à un autre service.

**Finances**

M. Dayet, Charles-Honoré, percepteur d'Egletons (Corrèze), est nommé percepteur-receveur municipal des 8 communes composant la réunion de Bach (3<sup>e</sup> classe).

**Manufactures de l'Etat**

M. Deviers, commis de la culture des tabacs, est élevé à la 3<sup>e</sup> classe de son grade.

M. Cazard, est élevé à la 4<sup>e</sup>.

M. Holzer, est élevé à la 5<sup>e</sup>.

M. Bourguell, est élevé à la 7<sup>e</sup>.

**Armée**

M. Romagny, capitaine au 41<sup>e</sup>, passe au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Alliance française**

Le comité de Cahors de l'Alliance française se

réunira le dimanche 20 décembre prochain, à dix heures et demie du matin, dans une des salles de l'hôtel de ville.

**Visite de M. le préfet aux écoles normales et communales**

M. le préfet a visité, vendredi, les écoles primaires, élémentaires et normales de notre ville. Il s'est montré partout d'une extrême courtoisie et a eu pour tout le monde un mot aimable.

A l'école du Vieux-Palais, il a été reçu par M. Vidal, directeur. M. l'inspecteur d'Académie lui a présenté le personnel, auquel M. le préfet a adressé quelques bonnes paroles. Dans une des salles de l'école, les élèves réunis ont salué son arrivée par le chant de la Marseillaise. L'un d'eux, le jeune Léon Lacombe, a exprimé à M. le préfet, au nom de tous ses camarades, la joie qu'ils éprouvaient en recevant le premier magistrat de la République dans le département. M. le préfet a remercié et, dans une courte allocution, leur a dit tout ce que le gouvernement de la République espérait d'eux.

A l'école de filles de la rue Fénélon, c'est M. Triaire, inspecteur primaire, qui lui a présenté le personnel de cette école. Sous l'habile direction de M. Lacoste, le distingué professeur de musique, les élèves ont chanté le gracieux chant : la Valse des Brises. Mlle Marguerite Triaire a ensuite, au nom de ses jeunes compagnes, remercié M. le préfet de l'honneur qu'il avait bien voulu leur faire en visitant l'école.

M. le préfet a répondu avec beaucoup de grâce en adressant aux maîtresses et aux élèves des paroles réconfortantes.

Dans les autres écoles, réceptions analogues, dont maîtres et élèves ont été charmés.

Dans cette visite, M. le préfet était accompagné de M. le maire de Cahors, de M. Izenic, inspecteur d'Académie, et de son chef de cabinet.

**Sous-Comité de l'arrondissement de Cahors pour l'Exposition de 1900**

MM.

Andlauer, directeur des tabacs à Cahors.

Bach, ancien membre du tribunal de commerce à Cahors.

Berget, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Cahors.

Boudou, membre de la chambre consultative d'agriculture, maire de Mortcuq.

Bousquet, vétérinaire, secrétaire du comité agricole à Lauzès.

Brugalières, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général à Laberrie. Calmon, sculpteur, professeur de dessin à Cahors. Cambornac, ancien pharmacien, président du comité agricole à Catus.

Cangardel, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général, maire de Marminiac.

Cayla, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Géry.

Cayla, Henri, entrepreneur de transports à Cahors.

Cayla, président du tribunal de commerce de Cahors.

Costes, Jean-Henri, notaire, conseiller d'arrondissement, maire de Cahors.

Coudere, notaire, conseiller d'arrondissement, maire de Cénévières.

Courbebaisse, ancien membre du tribunal de commerce de Cahors.

Une des fenêtres du premier étage s'ouvrit et, dans l'encadrement, apparut la silhouette du comte de Limeray.

— C'est toi, Germain ? fit-il à mi-voix.

— Oui, m'sieu Daniel...

— Je descends dans un instant.

La fenêtre se referma, et le garde, pour combattre le froid qui piquait dur, se mit à arpenter d'un pas rapide la principale allée du parc.

Le châtelain avait été aussi matinal que son garde, bien avant l'arrivée de ce dernier il s'était habillé pour se trouver prêt à l'heure convenue. La veille au soir, le vieux Germain, en lui rendant compte, comme il en avait l'habitude, de sa tournée, j'avait pris à part devant les hôtes habituels du château réunis dans le salon. Après quelques mots échangés à voix basse, rendez-vous avait été pris pour le lendemain matin à la première heure.

Pour se garantir de la gelée, le comte endossa, sur son costume de chasse, un vêtement de cuir et se mit en devoir de rejoindre son garde.

Dans le long couloir, il s'efforçait d'étouffer le bruit de ses pas pour ne réveiller personne à cette heure matinale. Tout à coup, la cadence d'une sorte de complainte, murmurée plutôt que chantée, frappa son oreille. Il s'arrêta, ne reconnaissant pas tout d'abord le son de la voix.

— Ce ne peut être la mère Annette qui chante ainsi, fit-il.

(A suivre)

ce que la bourse ne fourre le nez dans mes bedides affaires...

— Que craignez-vous, vous venez de me dire que le papa Salomon était un honnête commerçant...

— Sans doute; mais dans le commerce on est quelquefois sujet à des bedides défaillances... Enfin, mon garçon, pour ce qui est de ta gomme, faudra attendre que j'ai réalisé...

— Ecrivez-vous donc à faire des affaires... s'écria Budaille en soulignant son mécontentement d'un formidable coup de poing sur la table...

— Allons, allons ne te fâche pas... j'ai peut-être un moyen de te faire rattrapper cette mauvaise opération... ?

— Lequel, dit Budaille tout de suite intéressé.

— Ecoute-moi... D'abord faut être malin...

— Nous ferons notre possible, papa Salomon... parlez vite...

— Il s'agirait de trouver dans tes connaissances, un petit chérubin dans les deux ans...

— Un enfant... ?

— Précisément ! un enfant, sans papa, ni maman... ou tout au moins que le papa... et la maman...

— ... No viendraient pas réclamer... Je comprends... je comprends très bien... Mais ça n'est pas commode ce que vous demandez-là... père Salomon...

— Si c'était gomme, je ne t'en aurais pas parlé... ! Voyons, as-tu un moyen...

— Un moyen, un moyen... il y en a plusieurs moyens... il y en a des tas... mais dame, ils sont dangereux...

— Je ne veux pas le savoir... Si tu as peur n'en barlons plus...

— Attendez donc, que diable...

— C'est que la négociation est pressée...

Budaille, qui avait réfléchi un instant, se gratta le front tout à coup...

— Tu as drouvé... ? demanda Salomon...

— Peut-être...

— Dis un peu...

— Non, je ne peux rien vous dire avant deux jours...

— C'est long... enfin...

— Et la commission sera belle... ?

— Un beau billet bleu... tu sais... un grand...

— Un seul... ?

— Peut-être deux... on verra...

Budaille se leva, comme pressé de partir... Il était déjà à la porte quand Salomon lui fit une dernière recommandation :

— Il est bien convenu, mon garçon, que je ne suis pour rien dans tes petites... manigances...

— Naturellement... le père Salomon est un honnête commerçant, c'est entendu, répliqua son collaborateur...

Une fois dans la rue, Budaille demeura quelque temps indécis.

— Où diable dénicher Pierre Rigaut, murmura-t-il.

Il était à peine sept heures quand sir Barnett Junior se trouva de nouveau assis devant son immense bureau.

Il regarda la pendule, alla tirer le verrou et sonna son groom...

— Les employés sont partis ? demanda-t-il.

— Ils partent à l'instant...

— A-t-on demandé après moi pendant que je travaillais...

Course, négociant en nouveautés à Cahors.  
 Daynard, directeur de la succursale du Crédit foncier à Cahors.  
 Delpech, distillateur à Cahors.  
 Delport, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général à Cahors.  
 Drouhault, professeur d'agriculture à Cahors.  
 Dufour, directeur de la ferme-école, membre de la chambre consultative d'agriculture au Montat.  
 Favalelli, trésorier-payeur général à Cahors.  
 Feyt, vétérinaire, maire de Castelnaud.  
 Galaup, fabricant de chapeaux à Cahors.  
 Grimal, avocat, juge suppléant, conseiller général à Cahors.  
 Henras, négociant en truffes à Cahors.  
 Izenic, inspecteur d'académie à Cahors.  
 De Larrard, directeur de la succursale de la Banque de France à Cahors.  
 Lasserre, négociant en vins à Cahors.  
 Laur, vétérinaire à Cahors.  
 Layton, imprimeur, membre de la société littéraire scientifique à Cahors.  
 Lurguie, président du tribunal civil à Cahors.  
 Marcenac, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général, maire de Saint-Vincent-sur-Lot.  
 Martin, membre du tribunal de commerce à Cahors.  
 Pagès, vétérinaire, conseiller d'arrondissement à Cahors.  
 Peyrichou, notaire, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller d'arrondissement à Cabrerets.  
 Pons, vétérinaire à Luzech.  
 Pradines, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général à Limogne.  
 Relhié, médecin, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général, ancien maire de Cahors.  
 Rigal, Jean-Baptiste, vice-président du comice agricole à Espère.  
 Rodolosse, architecte départemental à Cahors.  
 Roques, membre de la chambre consultative d'agriculture, conseiller général, maire de Laburgade.  
 Vincens, agriculteur à Raux.  
 Vincens, pépiniériste à Cahors.

**Adjudications du lycée**

Ont été déclarés adjudicataires :  
 Epicerie, M. Mignaud ; Viande, M. Hébrard ; Bois, M. Vaurez ; Houille, M. Soulié ; Chaussures, M. Selves ; Coiffures, M. Couderc ; Pain, M. Bergon ; Œufs, M. Iragne ; Librairie, Mme Barrat ; Papeterie, Mme Barrat ; Blanchissage, Mme Pélissier ; Lingerie, Mme Garrigues ; Vin, M. Albarel.

**Vol et tentative d'incendie volontaire**

Un vol suivi d'une tentative d'incendie volontaire a été commis dans la nuit de dimanche à lundi, par des malfaiteurs inconnus, dans l'appartement de M. Aygaleng, Charles, sous-chef de gare, à Cahors, demeurant chez M. Galaup, fabricant de chapeaux, avenue de l'Abattoir.  
 On suppose que les malfaiteurs se sont introduits dans la maison à l'aide d'un passe-partout qui avait disparu depuis 3 ou 4 jours, et profitant de l'absence des habitants de la maison (les familles Aygaleng, et Marcenac, percepteur), ont ouvert les portes du salon et de la salle à manger de M. Aygaleng, à l'aide de fausses-clefs.

Une armoire placée dans la première de ces pièces et contenant du linge a été dévalisée. Des amas de bois léger et de copeaux avaient été disposés sur chaque rayon de l'armoire à glace, sous chaque fauteuil et sous le lit.

Dans la salle à manger, même préparation sous la table et sur les deux rayons du buffet. Ces amas avaient été arrosés de pétrole et allumés ; ceux de l'armoire à glace et du buffet n'ont pas été consumés, les portes de ces meubles étant fermées.

La table de la salle à manger a eu trois de ses pieds et son tapis brûlés ; 4 chaises et le buffet ont été également atteints par les flammes ; le parquet de sous la table a été complètement consumé sur un diamètre de 1 mètre ; le lit placé dans le salon a eu ses rideaux baldaquins brûlés, ceux de deux fenêtres ont subi le même sort, ainsi que trois fauteuils.

On s'étonne même que d'après les préparatifs faits par les auteurs de ces méfaits, l'incendie n'ait pas pris une plus grande extension. Il a été éteint vers 6 heures 1/2 du matin, par M. Aygaleng.

La porte d'entrée qui avait été fermée le dimanche soir vers 8 heures à l'aide de deux verroux intérieurs ayant été trouvée ouverte le matin sans qu'aucun des locataires de la maison ne soit sorti, et le passe-partout perdu se trouvant à l'intérieur, on suppose que les malfaiteurs se trouvaient déjà dans l'appartement de M. Aygaleng, lorsque ce dernier et M. Marcenac rentrèrent chez eux.

Les bois et les copeaux qui ont servi à cette tentative criminelle avaient été pris dans le galletas de M. Marcenac.

Le vol consisterait en une douzaine de che-

mises d'homme, deux douzaines de chemises de femme, de services de table, une douzaine de serviettes, deux douzaines de serviettes de toilette, six draps de lit, six jupons blancs et six pantalons de femme.

Les dégâts occasionnés par ce commencement d'incendie, peuvent être évalués approximativement à 1,000 fr., ils sont couverts par une assurance.

Une enquête est ouverte.

**Concours d'animaux gras**

La ville de Prayssac a organisé pour le 8 janvier prochain un concours d'animaux gras dont voici le programme :

Le Maire et le Conseil municipal de Prayssac ont l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la foire du 8 janvier prochain, aura lieu dans cette commune un concours d'animaux gras aux conditions suivantes :

**PORCS GRAS**

Tous les porcs conduits sur le champ de foire seront divisés en trois catégories correspondant à la qualité et au poids.

1<sup>re</sup> Catégorie. — 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup>, 15 ; 3<sup>e</sup>, 12 ; 4<sup>e</sup>, 10. 4 prix de 5 fr., 20 fr.

2<sup>e</sup> Catégorie. — 1<sup>er</sup> prix, 20 fr. ; 2<sup>e</sup>, 15 ; 3<sup>e</sup>, 10 ; 4<sup>e</sup>, 8. 3 prix de 5 francs, 15 fr.

3<sup>e</sup> Catégorie (Porcs d'élevage). — 1<sup>er</sup> prix, 10 fr. ; 2<sup>e</sup>, 8 ; 3<sup>e</sup>, 5 ; 4<sup>e</sup>, 4 ; 5<sup>e</sup>, 3.

**BREBIS ET MOUTONS GRAS (2 bêtes au moins)**

1<sup>er</sup> prix, 10 fr. ; 2<sup>e</sup>, 8 ; 3<sup>e</sup>, 6 ; 4<sup>e</sup>, 5. 4 prix de 3 fr., 12 fr.

**BREBIS MÈRES AVEC AGNEAUX (2 bêtes au moins)**

1<sup>er</sup> prix, 10 fr. ; 2<sup>e</sup>, 8 ; 3<sup>e</sup>, 6 ; 4<sup>e</sup>, 5. 4 prix de 3 fr., 12 fr.

**BOEUF**

Une somme de 100 fr. sera distribuée en primes moitié à l'acheteur, moitié au vendeur, sans que cette prime puisse dépasser 5 fr. par paire.

Tout acheteur de plusieurs paires de boeufs ne recevra qu'une prime.

**OBSERVATIONS**

1<sup>o</sup> La bascule sera gratuite pour tous les animaux vendus.

2<sup>o</sup> Les Commissions fonctionneront à partir de midi.

3<sup>o</sup> La distribution des primes aura lieu à la Mairie de 3 à 4 heures.

4<sup>o</sup> En outre, il sera fait une réduction de moitié sur les prix des places aux marchands qui voudront bien se rendre à cette foire.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fête de Noël de 1896**

ET DU

**PREMIER DE L'AN 1897**

A l'occasion des Fêtes de Noël 1896 et du Premier de l'An 1897, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du jeudi 24 Décembre inclus au lundi 4 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 5 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 janvier.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 17 et 20 Décembre 1896  
 De 3 à 4 heures

Allegro Militaire	Lecoq.
Le Chalet (Ouvverture)	Adam.
Les Amourettes (Valse)	Gungl.
Mireille (Fantaisie)	Gounod.
Jane (Polka)	Lardeur.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction DUPRÉ

Dimanche 20 décembre 1896

Représentation Extraordinaire

**LA JUIVE**

Grand Opéra en 5 actes

MUSIQUE D'HALÉVY

Un Brillant Orchestre accompagnera cet Opéra

**Bibliographie**

DICTIONNAIRE POPULAIRE de médecine usuelle, d'hygiène publique et privée, illustré de 1.270 figures, publié par le docteur Paul Labarthe, nouvelle édition revue par le docteur de Soyre.

L'éditeur E. Flammarion met en vente en séries à 50 centimes une nouvelle édition du Dictionnaire de Médecine usuelle: cette nou-

velle édition, complètement refondue, est revue et corrigée par le docteur de Soyre. Voici un extrait de la préface de cet ouvrage :

Les travaux de Pasteur et de ses collaborateurs, les recherches de Bouchard et de ses élèves ont tellement modifié nos connaissances sur l'origine, la nature et le traitement des maladies, qu'une révision minutieuse s'imposait. Déjà le docteur Paul Labarthe avait, dans ces dernières années, réuni bien des matériaux en vue de cette correction. Mais la mort est venue l'arrêter en plein travail et ne lui a pas permis de le compléter. Collaborateur de la première heure, ami de la famille, j'ai été chargé par l'éditeur E. Flammarion, de coordonner toutes les notes recueillies par mon bien regretté confrère, et de faire subir au texte de la quatrième édition les transformations indispensables. Toutefois il a été bien convenu que je conserverais au Dictionnaire sa physionomie particulière, que ce serait toujours une œuvre spéciale de vulgarisation, et que tout en y insérant les recherches scientifiques modernes, on simplifierait les explications autant que possible pour les rendre accessibles au grand nombre. Je n'ai eu garde, comme on le verra, d'oublier cette recommandation.

Parmi les articles qu'il nous a fallu refaire presque complètement, nous citerons : Acromégalie, Actinomycose ; Aigüiseurs, Ainhum, Antipyrine, Opération d'Alexander, Baume du Commandeur, Darwinisme, Diphtérie, Grippe ou Influenza, Baume tranquille, Neurasthénie, Peste, Sérothérapie, etc.

D<sup>r</sup> de SOYRE.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco, au fur et à mesure de l'apparition des séries, en envoyant un mandat-poste de 25 francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris. — Il paraîtra une série à 50 centimes par semaine.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULE D'OR**



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
 CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION  
**D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**  
 Dorure et Gravure sur Métaux  
 LUNETTERIE & OPTIQUE  
**BRÈCHETTES**

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS  
 Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »  
 Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

10, Rue de la Mairie, Cahors  
 SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.

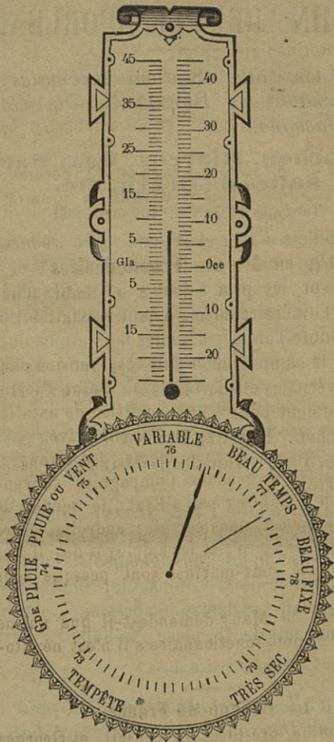
**Monsieur BÉNATRE**

Pâtissier-Confiseur,

Rue de l'Hôtel-de-Ville à Cahors,

À l'honneur de faire savoir à sa nombreuse clientèle qu'il ne cède pas son industrie. Par conséquent tous les bruits plus ou moins intéressés qui ont couru sur son compte sont absolument faux.

L'on trouvera chez lui toutes les dernières nouveautés en confiserie et articles du jour de l'an à des prix modérés.



**Baro-Thermomètre**

Indiquant les pressions barométriques du jour et de la veille, et la température du jour.

**ÉTRENNES UTILES**

**A nos lecteurs**

Les fabricants fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs, à l'occasion des Etrennes, une magnifique sphère terrestre de 1 mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art, qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à 30 fr., sera fourni franco de port et d'emballage dans toute la France au prix de 15 fr.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux.



1 Mètre de Circonférence

**HERNIES**

Cure complète par le bandage galvanocuratif de M. Narbonne, spécialiste-diplômé, inventeur à Paris, 19, rue Notre-Dame-de-Nazareth, qui appliquera lui-même ses appareils à :

LALBENQUE, les mercredi 23 et jeudi (foire) 24 décembre, hôtel du Lion d'or. CAHORS, les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5 et 6 janvier 1897: HOTEL DES AMBASSADEURS.

CAJARC, les 7, 8, 9, 10 et 11, HOTEL COUR-NEDE.

Faveurs aux ouvriers. 30 ans de bons résultats.

**A l'Imprimerie LAYTOU**

**Cartes de Visite**

Depuis 1 fr. 25 le cent

Livrées dans la journée



Nouveau Tarif-Album (300 p., 1200 grav.) n° 0185  
 A. TIERSOT, Costr 84, 16, r. des Gravilliers, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Bibliographie

ÉTRENNES 1897

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-cinquième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modestes, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de modes enfantines, 14, rue Drouot, Paris. Abonnements : Paris et départe-

tements, un an, 6 fr. ; union postale, 7 fr. Paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Cette publication contient, outre huit pages de texte, des renseignements sur les modes d'enfants, de nombreuses illustrations et une gravure sur acier colorée à l'aquarelle, concernant les modes enfantines, un patron imprimé recto et verso ou un patron découpé. Le numéro 60 centimes, franco 65 centimes. Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

créée en 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'hygiène et de médecine populaire. Cette prime vaut 8 en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCES.

(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime).

BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

25 ANS DE SUCCÈS.



MAISON DE CONFIANCE  
POUR  
LA POSE DES DENTS  
Le Redressement  
& toutes les Opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (Coranize)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

NE VENDEZ PAS VOS « FORTIS » !  
NE VENDEZ PAS VOS « FORTIS » !  
sans avoir consulté C. BADOLLE, n° 211, Bourse du Commerce, Paris.

EXPÉRIENCES PRATIQUES

SUR LA CULTURE

DES VIGNES AMÉRICAINES

PAR

VICTOR COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal  
Lauréat du Concours des Vignobles, Hors concours, Membre du Jury.  
Chevalier du Mérite Agricole



CINQUIÈME ÉDITION

Prix : 3 fr. franco poste

EN VENTE :

CHEZ L'AUTEUR, A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

1896

POUR LE PRIX DE 6 1/2 FRANCS



J'envoie contre remboursement mes ACCORDÉONS DE CONCERT. « Nos plus ultra » reconnus comme étant de fait les

meilleurs et d'accord excellent, hauts de 35 cm à 2 chœurs, 10 touches, 2 registres, 2 basses, 40 tons garantis les meilleurs, doubles-soufflets en trois parties, forts, indéfectibles, avec ménages-cains en acier, 2 fermoirs, riche garniture en nickel, clavier découvert en nickel et par là, musique extraordinairement forte, pareille à celle d'un orgue. Un instrument à 3 chœurs, se vend 8 francs seulement, un à 4 chœurs, seulement 10 francs, un à 6 chœurs, seulement 17 francs, un instrument à 2 rangées de 21 touches et 4 basses, 14 francs, seulement. Port : 1 fr. 25 en sus. Meilleure méthode pour apprendre soi-même gratis. Une cithare à accords excellente, à 3 claviers et tous les accessoires coûte 5 francs seulement et une à 6 claviers, 10 francs seulement. Le port de 2 cithares n'est également que de 1 fr. 25. Emballage gratis.

Garantie : Tous les jours des commandes réitérées et milliers de lettres de reconnaissance. Port de lettres, 25 c.

HERMANN SEVERING, à NEUBENRADE, Allemagne.

GUÉRISON



Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU  
Dartres, Eczéma, Alopecie, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
MÊME DES Plaies d'Ulcers variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HÔPITAUX avec le plus grand succès et proposé à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Nécessaire, ancien Aide-Major des Hôpitaux N° 9, rue de Turin, 2 PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOS.

PIANOS  
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, CAHORS

Cave Bordelaise

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

3, rue de la Mairie, CAHORS

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriété), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



VIN de VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

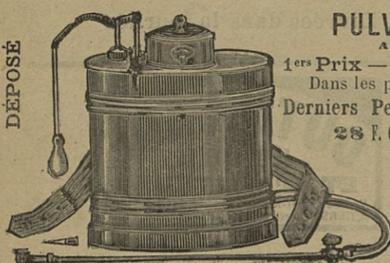
Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence

Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.